



EDITION 2021

Développer les compétences
des professionnels
de la gérontologie

Association Loi 1901 - Organisme de formation depuis juin 2000

EDITORIAL

Le catalogue 2021 de formations que nous avons le plaisir de vous présenter est à la fois même et différent.

Même dans la volonté d'aborder l'ensemble des composantes qui participent au bien vivre de la personne vieillissante. Ce souci du bien vivre s'inscrit dans l'ADN de l'association AGE 91 qui, de tout temps, a placé la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance au centre de ses préoccupations. Pour mener à bien ce projet, il convient de porter attention aussi bien aux personnes accompagnées qu'à leurs accompagnants.

Différent car l'irruption du virus de la COVID 19 et ses conséquences pour les personnes âgées comme pour les professionnels a transformé en profondeur les conditions de vie et d'accompagnement. Ces transformations sont profondes, vont perdurer et ne manqueront pas d'être présentes dans l'ensemble des actions de formation.

La volonté d'être « au plus près du terrain » continue également de structurer l'offre de formation. Par les thématiques présentées mais aussi par les intervenants. Expérimentés, ayant une connaissance approfondie des établissements et services, ils peuvent adapter leur propos en fonction des réalités des participants.

*Parce que la promotion de la bientraitance est une ambition au long court, en perpétuelle adaptation, le service formation de l'association AGE 91 est disponible pour entendre, imaginer, co-construire des projets de formation adaptés à chacun et déclinables de façon pluriannuelle. La mise en œuvre de cette capacité partagée nous fera **partenaire plutôt que prestataire.***

N'est-ce pas là une autre belle ambition ?

*Docteur Bernard Duportet
Président*

REDACTION

Stéphanie BLANCHARD
Céline DELAHAYE

FORMATEURS

Valérie BAURAIN
Nathalie BEIRED
Natacha BERCHEL
Brigitte CARPENTIER
Annie-Claude CONAN
Isabelle DEBEVEC
Isabelle DERANCY
Omar DIDAOU
Marie FLEURIET
Grégory GONDAT
Anne GRINEVALD
Marilyn LE HELLO
Gilles MARCHIANO
Séverine NICOLAS
Patrick OZERAY
Catherine QUIERTANT
Sonia SALHI
Isabelle ZEMIRLINE
Paule-Virginie ZOUOGBO

...

Edition annuelle / Parution : 10/2020

Tirage : 570 exemplaires

Diffusion gratuite

Cible de distribution : EHPAD,
CCAS, structure de maintien à
domicile, Résidence autonomie,
Centre Hospitalier, CLIC...

VOS CONTACTS

Une formation vous intéresse...

Vous souhaitez :

- obtenir un devis
- valider une date de formation
- transmettre la liste des participants
- des précisions sur les objectifs et les axes essentiels de nos formations
- des conseils et/ou orientation vers la formation la plus adaptée
- une formation sur mesure, adaptée aux besoins spécifiques de votre structure

Pour répondre à vos besoins et questions :

Stéphanie BLANCHARD

Responsable Formation
Tél. : 01 64 99 65 05
formation@age91.org

ou

Céline DELAHAYE

Assistante de Formation
secretaire@age91.org

SOMMAIRE

TARIFS ET MODALITES	6 à 7
RECAPITUALTIF DES SESSIONS INTER	8 à 9
BULLETIN D'INSCRIPTION AUX SESSIONS INTER	10
1. CONNAISSANCE DE LA PERSONNE AGEE ET SES BESOINS	11 à 18
Qu'est-ce que le vieillissement ?	12
Sexualité : approches psychosociale et juridique	13
Dénutrition et déshydratation	14
Diabète, Hypoglycémie, Hypercholestérolémie	15
Escarres : définir, comprendre et prévenir	16
La prévention des chutes	17
Le sujet âgé dépressif	18
2. ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGEE	19 à 28
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	20
L'agressivité du sujet âgé : comment la gérer ?	22
Le refus d'aide et le refus de soin	23
Les approches relationnelles du soin	24
La relation d'aide	25
La relation avec les familles	26
Initiation à la démarche éthique en EHPAD	27
Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie	28
3. PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT	29 à 34
Alzheimer : Comprendre la maladie et adapter son accompagnement	30
Alzheimer : Alimentation, hygiène et vie quotidienne	31
Alzheimer : Améliorer la communication	32
Alzheimer : Les troubles psychologiques et comportementaux	33
La maladie de Parkinson	34

Pour chacune des thématiques présentées, nous vous proposons **2 modalités de réalisation** :

- en **INTRA**, c'est-à-dire au sein de votre structure

ou

- en **INTER**, c'est-à-dire au Siège de notre association et permettant des inscriptions individuelles.

SOMMAIRE (suite)

4. PRATIQUES PROFESSIONNELLES **35 à 47**

L'accueil d'un résident en EHPAD	36
Les transmissions en EHPAD	37
Le circuit du médicament	38
Risques infectieux : les précautions standard	39
Les spécificités du travail de nuit	40
Travailler en équipe	41
Prévenir l'épuisement professionnel, gestion du stress et de l'agressivité	42
Détente et relaxation par la musique	43
Gestes et postures	44
Acteurs Prévention Secours	45
Aide à la toilette	46
Prise en charge des situations d'urgence non vitales	47

5. CADRE LEGISLATIF **49 à 57**

Les mesures de protection juridique	50
L'obligation alimentaire	51
Le secret professionnel	52
Droit au risque : comment concilier liberté, sécurité et responsabilité ?	53
Droits et devoirs des soignants	54
Droits et devoirs des résidents	55
Expression de la volonté et fin de vie	56
Le cadre législatif régissant l'insalubrité	57

AUTRES INTERVENTIONS **59 à 62**

Groupes de paroles	60
Groupes d'analyse de pratiques	61
Conférences	62



**Pour plus d'explications :
Tarifs & modalités ci-après**

INTRA

TARIFS ET MODALITES

Les formations proposées en Intra vous permettent de former, en même temps, **une même équipe, au sein de votre structure.**

Lieu de réalisation

En intra-établissement, c'est-à-dire au sein de votre structure.

Tarifs (par groupe)

Formation 1 jour	1 200 €
Formation 2 jours	2 400 €
Formation 3 jours	3 600 €

Les tarifs indiqués s'entendent hors taxes, en exonération de TVA et comprennent la formation, les supports pédagogiques et les frais de déplacement du formateur si celle-ci a lieu en Essonne. Sinon, les frais de déplacement feront l'objet d'une facturation complémentaire (frais réels).

Devis

Adressé sur simple demande. L'estimation du délai entre votre demande et la date de prestation varie d'1 à 12 mois.

Convention de formation

Après réception de votre « bon pour accord », une convention de formation vous est établie. Un acompte de 30 % devra être versé lors de sa signature.

Facturation

La facturation s'effectue après réalisation et est payable au comptant.

Effectif conseillé

Afin de permettre un échange avec le formateur, l'effectif conseillé est de **12 personnes maximum** ; sauf pour « Gestes et postures » limité à 8 personnes et « Acteurs Prévention Secours » limité à 10 personnes.

Le + : l'adhésion à notre association donne droit à des **remises** sur les formations INTRA proposées au catalogue. Le taux de remise varie **de 5 à 12 %**, en fonction du montant global de la commande.

Bulletin disponible sur www.age91.org, rubrique « Rejoignez-nous ».

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation avant le début de la formation, il sera dû :

- 100 % du prix si délai \leq 5 jours ouvrés
- 30 % du prix si délai \geq 6 jours et \leq 10 jours ouvrés.

Toute annulation devra être confirmée par écrit ; un accusé de réception vous sera alors adressé en retour. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leurs volontés les y obligent.

INTER

TARIFS ET MODALITES

Parallèlement aux formations réalisées en Intra nous proposons également un programme de **formations en inter-établissements**, permettant aux professionnels de **s'inscrire individuellement**.

Lieu de réalisation

Au siège de l'Association
(Le Coudray-Montceaux).

Tarif (par jour & par personne)
120 €

Formulaire d'inscription

Inscrivez vos salariés individuellement en photocopiant le bulletin d'inscription page 10 autant de fois que de besoin.

Confirmation d'inscription

Votre inscription ne pourra être validée que si l'effectif minimum est atteint (soit 8 personnes).

A réception de votre inscription, nous vous envoyons une convention de formation simplifiée.

Convocation

15 jours avant la réalisation de la formation, la (ou les) convocation(s) vous est (sont) adressée(s) par courrier.

Facturation

La facturation s'effectue après réalisation et est payable au comptant.

Suivi et évaluation

1 mois après la formation, vous recevez copie des feuilles d'émargement, les attestations de présence et une synthèse de la satisfaction des stagiaires.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation avant le début de la formation, il sera dû :

- 100 % du prix si délai \leq 5 jours ouvrés
- 50 % du prix si délai \geq 6 jours et \leq 10 jours ouvrés.

Toute annulation devra être confirmée par écrit ; un accusé de réception vous sera adressé par retour. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou reporter la formation si le nombre minimum de stagiaire n'est pas atteint.

RECAPITULATIF DES FORMATIONS INTER

THEMES	Dates	Pages
Qu'est-ce que le vieillissement ?	9 & 10 mars 2021	12
Sexualité en établissement : approches psychosociale et juridique	7 & 8 avril 2021	13
Dénutrition / déshydratation	13 avril 2021	14
Diabètes, hypoglycémie, hypercholesterolémie	14 septembre 2021	15
Escarres : définir, comprendre et prévenir	26 novembre 2020 25 novembre 2021	16
La prévention des chutes	23 novembre 2020 4 novembre 2021	17
Le sujet âgé dépressif	16 mars 2021	18
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	4 octobre & 8 novembre 2021	20
L'agressivité du sujet âgé	25 mai 2021	22
Refus d'aide et refus de soin	27 & 28 mai 2021	23
Les approches relationnelles du soin	22 & 23 mars 2021	24
La relation d'aide	3 & 4 décembre 2020 7 & 8 décembre 2021	25
La relation avec les familles	30 mars 2021	26
Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie	4 & 5 mai 2021	28
Alzheimer : comprendre la maladie et adapter son accompagnement	3 novembre 2020 7 juin 2021	30
Alzheimer : alimentation, hygiène et vie quotidienne	6 novembre 2020 10 juin 2021	31
Alzheimer : améliorer la communication	4 novembre 2020 8 juin 2021	32
Alzheimer : les troubles psychologiques et comportementaux	5 novembre 2020 9 juin 2021	33

RECAPITULATIF DES FORMATIONS INTER

THEMES	Dates	Pages
La maladie de Parkinson	21 & 22 juin 2021	34
Le circuit du médicament	2 mars 2021	38
Les spécificités du travail de nuit	12 avril 2021	40
Prévenir l'épuisement professionnel, gestion du stress et de l'agressivité	30 septembre & 1er octobre 2021	42
Détente et relaxation par la musique	1er & 2 avril 2021	43
Gestes et postures	1er & 4 mars 2021 31 mai & 3 juin 2021 24 & 28 septembre 2021 15 & 18 novembre 2021	44
Acteurs Prévention Secours	17, 18 & 19 mai 2021 11, 12 & 13 octobre 2021	45
Aide à la toilette	8 & 9 février 2021 20 & 21 septembre 2021	46
Les mesures de protection juridique	15 septembre 2021	50
L'obligation alimentaire	17 mars 2021	51
Le secret professionnel	29 septembre 2021	52
Droit au risque	31 mars 2021	53
Droits et devoirs des soignants	10 décembre 2020 1er décembre 2021	54
Droits et devoirs des résidents	2 juin 2021	55
Expression de la volonté et fin de vie	30 novembre 2020 3 novembre 2021	56
Le cadre législatif régissant l'insalubrité	16 juin 2021	57



BULLETIN D'INSCRIPTION / VALANT BON DE COMMANDE

FORMATION
Intitulé :
Date(s) :
Tarif : 120 € x (nb de jours :) =€
PARTICIPANT
M. / Mme :
Fonction :
RESPONSABLE DU SUIVI DE L'INSCRIPTION
M. / Mme :
Fonction :
Structure :
SIRET : APE :
Adresse :
.....
Tél. : FAX :
e-mail :
ADRESSE DE FACTURATION (si différente)
Structure :
Adresse :
.....
Dossier suivi par :

A....., le

Signature et cachet de l'employeur :



CHAPITRE 1

Connaissance de la personne âgée et de ses besoins

- Qu'est-ce que le vieillissement ? 12
- Sexualité : approche psychosociale et juridique 13
- Dénutrition et déshydratation 14
- Diabète, hypoglycémie, hypercholestérolémie 15
- Escarres : définir, comprendre, prévenir 16
- La prévention des chutes 17
- Le sujet âgé dépressif 18



QU'EST-CE QUE LE VIEILLISSEMENT ?

Objectifs

- Apporter une culture de base sur la connaissance de la personne âgée
- Permettre à chacun de connaître et comprendre la personne âgée
- Améliorer la qualité de la prise en charge

Axes essentiels

Approche physiologique :

- Le vieillissement normal
 - Effets du vieillissement
 - Vieillissement cardio-vasculaire, digestif, du goût, de l'odorat, de la vue, de l'audition
 - Incontinence et constipation
 - Troubles de l'équilibration
 - Sexualité
 - Sommeil
- Le vieillissement pathologique
 - Les démences
 - Alzheimer
 - Parkinson
 - AVC

Approche psychosociale :

- Conséquences sociales et psychiques du vieillissement
- Les besoins fondamentaux de la personne âgée
- Le vécu de la personne âgée
 - Deuils multiples
 - Transformation du corps

- Désinvestissement
- Nouveau rapport au temps

- Vieillissement et communication
- Psychopathologie de la personne âgée
 - Dépression
 - Syndrome de glissement
 - Anorexie
 - Angoisses
 - Pathologies psychiatriques

Méthodes

- Diaporama
- Analyse de situations
- Echanges et discussions

Public concerné

Professionnels peu ou pas formés à la gérontologie.

Intervenants

Jour 1 : IDE

Jour 2 : Psychologue

Durée

2 jours, soit 14 heures

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

9 & 10 mars 2021

SEXUALITE EN ETABLISSEMENT : APPROCHES PSYCHOSOCIALE ET JURIDIQUE

Objectifs

Mieux appréhender les problématiques liées à la vie affective et sexuelle par une approche psychosociale et juridique des situations

Axes essentiels

Jour 1 : approche psychosociale

- Le vieillissement normal et pathologique
- L'image du corps
- Sexualité normale et pathologique
- La sexualité au cours du vieillissement
- Sexualité et démences
- Quelle place pour la sexualité en établissement ?
- Le soignant face à la sexualité

Jour 2 : approche juridique

- La notion de sexualité
- La notion de personne vulnérable
- Le droit au respect de sa vie privée
- La liberté de la vie affective et sexuelle
- Le respect de l'intimité
- Les restrictions à la liberté sexuelle
- Rendre possible l'expression

d'une vie affective et sexuelle

- Confidentialité des informations
- La question des aidants sexuels en France
- Illustrations par quelques infractions

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Discussions
- Etude de cas concrets

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

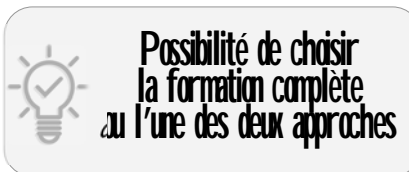
Intervenant

Jour 1 : Psychologue clinicien

Jour 2 : Juriste

Durée

2 jours, soit 14 heures



En intra (tarif groupe)

2 400 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

7 & 8 avril 2021

DENUTRITION ET DESHYDRATATION

Identifier, prévenir, agir

Objectifs

- Appréhender la dénutrition et la déshydratation afin de les prévenir
- Connaître les effets du vieillissement sur l'hydratation et l'alimentation des personnes âgées
- Identifier les conduites à tenir

Axes essentiels

- Hydratation/déshydratation
 - définition
 - signes cliniques
 - conduites à tenir
- Hypothermie/hyperthermie
- Dénutrition
 - définition
 - causes spécifiques
 - conséquences
 - évaluation
- Prévention de la dénutrition
 - rappels diététiques
 - repères de consommation
 - faire du repas un moment agréable
 - les régimes restrictifs
 - l'hygiène bucco-dentaire
 - maintien de l'activité physique
- Prise en charge de la dénutrition
 - enquête alimentaire
 - traitement de la cause
 - prise en charge nutritionnelle
 - suivi de l'état nutritionnel
- Troubles de la déglutition

- Les aides au quotidien
 - l'aide au repas
 - les aides techniques
- Dénutrition et maladie d'Alzheimer : une attention particulière

Méthodes

- Diaporama
- Utilisation de l'outil MobiQual
- Exemples de repas
- Cas cliniques
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

IDE ou diététicienne

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

13 avril 2021

DIABETES, HYPOGLYCEMIE, HYPERCHOLESTEROLEMIE

Objectifs

- Connaître la physiopathologie du diabète, de l'hypoglycémie, du cholestérol et de ses complications
- Connaître les conséquences sur le régime alimentaire et sur la vie quotidienne du malade
- Connaître les bases et les applications de la nutrition chez le malade

Axes essentiels

L'alimentation :

- Dimensions affectives, sociales et culturelles de l'alimentation
- Qu'est-ce qu'une alimentation saine ?
- Les différents nutriments et leurs rôles
- Spécificité des besoins alimentaires de la personne âgée
- Causes de difficultés alimentaires

Les pathologies liées à l'alimentation :

- Les diabètes
 - définition
 - hypoglycémie
 - complications
 - traitements
 - régime alimentaire
 - hygiène de vie

- Cholestérol et pathologies cardio-vasculaires
 - définition
 - complications
 - traitements
 - régime alimentaire
 - consignes valables dans les deux pathologies

Méthodes

- Diaporama
- Analyse de situations
- Echanges et discussions
- Exemples de menus équilibrés

Public concerné

Personnel soignant (aide soignant, infirmier, ASH, AES, auxiliaire de vie, agent à domicile...)

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

14 septembre 2021

ESCARRES : DEFINIR, COMPRENDRE ET PREVENIR

Objectif

- Connaître les différentes escarres et plaies
- Comprendre les mécanismes de leur formation
- Prévenir et prendre en charge les escarres et les plaies chroniques

Axes essentiels

- Physiopathologie
 - Anatomie, structure et rôle de la peau
 - Définition de l'escarre
 - Mécanisme de formation
- Différentes escarres
 - Trochanter
 - Ischions
 - Sacrum
 - Talons
 - Sonde urinaire
- Classification des escarres
 - Rougeur
 - Désépidermisation
 - Nécrose
 - Ulcère
- Prévention des escarres
 - Evaluation des risques
 - Surveillance
 - Effleurage
 - Dénutrition
 - Support
 - Les outils d'évaluation
- Les traitements
- Cas pratiques et questions/ réponses

Méthodes

- Exposé théorique
- Mises en situation (mettre à disposition un lit)
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles

Public concerné

Ensemble des professionnels travaillant auprès des personnes âgées

Intervenant

Cadre infirmier formateur

Durée

1 jour, soit 7 h



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

26 novembre 2020

25 novembre 2021

LA PREVENTION DES CHUTES

Objectifs

- Comprendre les causes et conséquences des chutes de la personne âgée
- Connaître les principaux moyens de prévention des chutes
- Identifier les personnes à risque
- Appréhender les conduites à tenir en cas de chute

Axes essentiels

- Constat et état des lieux
- Les causes
 - comportement et style de vie
 - l'individu et le processus de vieillissement
 - l'environnement
- Les conséquences :
 - physiques
 - sociales
 - psychologiques
- Les possibilités de prévention
 - activité physique
 - alimentation
 - médicaments
 - aménagement du lieu de vie
- L'importance du dépistage des personnes à risque
 - équilibre instable et troubles de la marche
 - sensations de vertiges et de malaises

- troubles de la vision
- dénutrition
- alcool
- événements à risque
- Les conduites à tenir face à une chute

Méthodes

- Diaporama
- Illustrations : pièce à risque / pièce aménagée
- Exposés théoriques
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Psychomotricienne

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

23 novembre 2020

4 novembre 2021

LE SUJET ÂGÉ DEPRESSIF

Objectifs

- Différencier les manifestations dépressives liées au vieillissement d'une véritable maladie dépressive
- Reconnaître et comprendre les mécanismes relatifs à la dépression
- Réfléchir sur les conduites à adopter face à une personne âgée dépressive

Axes essentiels

- Etat des lieux et facteurs de risque :
 - définitions
 - caractéristiques sociales et démographiques
 - facteurs prédisposants
- Repérage des signes :
 - les différentes formes de dépression
 - les signes et symptômes
 - les spécificités de la dépression du sujet âgé
 - les nuances à apporter
- Outils de dépistage
 - l'histoire de vie de la personne
 - un outil rapide : le mini GDS
 - les autres outils de dépistage
- Pathologies associées
 - démence
 - anxiété
 - risque suicidaire
 - syndrome de glissement
 - prise de médicament

- alcoolisme
- maladie de Parkinson

- Vécu des professionnels et attitudes à adopter
- Traitements médicamenteux
- Accompagnement pluridisciplinaire

Méthodes

- Apports théoriques
- Echanges et débat
- Etudes de cas

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Psychologue clinicien

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

16 mars 2021

CHAPITRE 2

Accompagnement de la personne âgée

- Prévention de la maltraitance
et promotion de la bientraitance 20
- L'agressivité du sujet âgé : comment la gérer ? 22
- Le refus d'aide et le refus de soin 23
- Les approches relationnelles du soin 24
- La relation d'aide 25
- La relation avec les familles 26
- Initiation à la démarche éthique en EHPAD 27
- Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie..... 28



PREVENTION DE LA MALTRAITANCE...

Objectifs généraux

- Prévenir les risques de maltraitance, en donnant les éléments permettant de déceler les situations de maltraitance pour **ne pas devenir « maltraitant par inadvertance »**
- Développer une démarche de Bientraitance dans sa pratique quotidienne, en menant une réflexion collective sur les attitudes bien-traitantes

Méthodes pratiquées

- Diaporama
- Echanges et discussions
- Analyse de situations concrètes sous forme de bandes dessinées
- Support vidéo : films du programme MobiQual
- Mises en situation et cas pratiques

Public concerné

Ensemble des personnels en relation avec des personnes âgées (au domicile ou en établissement), quels que soient la fonction et le niveau hiérarchique, tant il est important que tous les acteurs de la prise en charge entendent le même message, avec les mêmes mots et qu'ils puissent échanger en un lieu neutre, animé par un tiers.

Durée

– Secteur « domicile » : **2 journées** de 7 heures.

– Secteur « établissement » : **3 journées** de 7 heures.

Cette formation est proposée en 2 à 3 niveaux (cf. ci-contre).

Il est recommandé de suivre la totalité des sessions, avec un intervalle d'un mois entre chaque séance.

Intervenant

Psychologue clinicien, infirmier ou cadre infirmier.

En intra (tarif groupe)

Secteur « domicile » : 2 400 €
Secteur « établissement » : 3 600 €
Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

Secteur « domicile » : 240 €
4 octobre et 8 novembre 2021

... ET PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE

Formation en 3 niveaux complémentaires

Niveau 1 : Sensibilisation

Objectifs de la session :

- Libérer la parole des professionnels,
- Prendre conscience du risque de maltraitance dans les pratiques.

Axes essentiels :

- Définitions
- Les différentes formes de maltraitance, avec une mention particulière pour la maltraitance par inadvertance, en reprenant les exemples du quotidien
- Les facteurs de risques individuels et collectifs
- Rappel de la Charte des droits et libertés de la personne âgée

Niveau 2 : Approfondissement

Objectifs de la session :

- Identifier les comportements inadaptés
- Favoriser la réflexion collective et améliorer la communication autour de situations de maltraitance.

Axes essentiels :

- Analyse de situations quotidiennes
- La communication et le travail en équipe
- Les principes de la relation d'aide
- Mises en situation

Niveau 3 : « Vers la Bien-traitance » (uniquement pour les établissements d'hébergement)

Objectifs de la session : permettre aux professionnels de poursuivre la démarche de bientraitance et d'élaborer leurs propres recommandations pour une attitude bientraitante.

Axes essentiels :

- Quelle(s) définition(s) de la « Bien-traitance » ?
- Réflexion en équipe autour des comportements pouvant améliorer l'accompagnement des personnes âgées
 - Fil conducteur : films Mobiquat
 - Quatre thématiques : lever-toilette-habillage, repas-alimentation, la nuit, animation et vie sociale
- Elaborer en équipe des recommandations constituant son propre guide de bientraitance.

L'AGRESSIVITE DU SUJET AGÉ : COMMENT LA GÉRER ?

Objectifs

- Comprendre les mécanismes du comportement agressif
- Prévenir les situations de crises pour éviter l'usure professionnelle
- Adapter sa pratique professionnelle

Axes essentiels

- Appréhension de la notion d'agressivité
- Définitions des différentes approches :
 - approche biologique
 - approche psychologique
- Les différentes formes d'agressivité
 - agressivité positive
 - agressivité négative
 - agressivité passive
- L'agressivité et ses manifestations dans la pathologie
 - réponses positives de l'intervenant
 - comportements agressifs et dépression
 - conduites auto-agressives
 - comportements agressifs dans le délire paranoïaque
 - démence et troubles du comportement
 - agressivité comme expression de la douleur
 - intoxications comme causes possibles

- Face à l'agressivité :
 - les conduites à tenir
 - les conduites à éviter
 - les conduites à adopter
 - les conduites préventives
- Les risques d'agressivité dans la relation aux familles

Méthodes

- Exposé théorique
- Discussions
- Mises en situation

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Psychologue clinicien

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

25 mai 2021

LE REFUS D'AIDE ET LE REFUS DE SOIN

Objectifs

- Présenter les différentes situations de résistance à l'aide et leurs tenants socio-psychologiques chez la personne aidée
- Présenter le cadre légal et les réflexions éthiques sur le consentement et le refus d'aide
- Aborder les différentes attitudes possibles des professionnels et leurs limites
- Apprendre à savoir répondre par des techniques de communication

Axes essentiels

• **Le cadre**

Définition du refus d'aide
Clarification refus / opposition
Besoins fondamentaux
Pratiques éthiques et juridiques du soin
Libertés et droits
Critères éthiques d'aide à la décision
Responsabilités
Missions et limites

• **Les situations**

Analyse de situations de refus d'intervention (alimentaire, hygiène, médicaments...)
Ressorts socio-psychologiques du refus d'aide
Troubles du comportement et refus d'aide
Particularité des démences
Situations cliniques : douleur, état confusionnels

• **Les ressources**

Vécu du professionnel
Adapter son accompagnement et trouver des ressources d'aide différentes
Techniques de communication, de diversion
Gérer opposition et agressivité
Etapes permettant le passage du refus à l'acceptation

Méthodes

- Apports théoriques
- Fiche d'analyse du refus
- Autodiagnostic
- Cas cliniques

Public concerné

Tout professionnel travaillant auprès de personnes âgées.

Intervenant

Formateur psychothérapeute

Durée

2 jours, soit 14 heures

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

27 & 28 mai 2021

LES APPROCHES RELATIONNELLES DU SOIN

Objectifs

- Aller au-delà de la technique dans la toilette
- Analyser les différentes dimensions du soin et notamment du soin relationnel
- Réfléchir et donner du sens à sa pratique
- Evaluer l'interaction soignant/soigné, notamment pour la gestion des troubles du comportement
- Faire de la toilette un temps de plaisir partagé

Axes essentiels

- Approche culturelle et historique de la toilette
- Réflexion sur la pudeur et l'intimité
- Communication verbale / non verbale
- Observation de la personne aidée
- Les différentes approches relationnelles
 - La philosophie de soin de l'Humanitude®
 - Le Care
 - La Validation©
 - La méthode Montessori©
 - Le « prendre soin »

Méthodes

- Apports théoriques
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles
- Analyse de cas concrets

Public concerné

Ensemble des professionnels réalisant des toilettes auprès de personnes âgées en établissement d'hébergement ou en centre hospitalier

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

2 jours, soit 14 heures



En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

22 & 23 mars 2021

LA RELATION D'AIDE

Objectifs

- Définir la relation d'aide pour améliorer l'accompagnement de la personne âgée
- Acquérir des techniques pour mieux communiquer avec les personnes aidées
- Apprendre à mieux se positionner face à la personne aidée

Axes essentiels

- La relation à l'environnement
- La relation à la personne aidée :
 - Qu'est-ce que la relation d'aide ?
 - Accompagner autrement en redonnant du sens aux actes du quotidien
 - Les besoins des personnes aidées
 - La bonne distance physique, émotionnelle
 - Identifier nos valeurs individuelles et nos difficultés personnelles
- La communication
 - Définition
 - Comment communique-t-on ?
 - Risques liés au manque de communication
 - Précautions à prendre
 - Techniques de communication
- Les étapes de la relation d'aide
 - Créer un lien de confiance

- Ecouter et observer
- Comprendre la personne et son vécu
- Identifier le besoin d'aide
- La relation à l'équipe
 - Présentation d'une équipe
 - Travail d'équipe : organisation des soins ; apport professionnel et personnel
 - Nécessaire communication

Méthodes

- Diaporama
- Cas pratiques
- Mises en situation
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Psychologue ou IDE

Durée

2 jours, soit 14 heures

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

3 & 4 décembre 2020
7 & 8 décembre 2021

LA RELATION AVEC LES FAMILLES

Objectifs

- Définir le système familial et les cycles de vie
- Identifier l'impact du vieillissement d'un parent sur l'ensemble du groupe familial
- Inscrire la mise en place d'un intervenant à domicile ou l'entrée et la vie en établissement d'un parent dans la dynamique familiale
- Mieux communiquer avec la famille pour prévenir les risques de conflit

Axes essentiels

- Qu'est ce qu'une famille ?
 - Définition des différents types d'organisation familiale
 - Les valeurs familiales
- Les étapes de la vie et leurs répercussions sur la famille
- Le deuil
 - Les différents types de deuil
 - Les étapes du deuil
 - L'impact sur la famille
- Comprendre l'aidant
 - Qu'est-ce qu'un aidant ?
 - La charge de l'aide sur l'aidant
 - Les réactions (négatives / positives)
- Accompagnement et relations : famille / personne âgée / professionnel
 - Répercussions sur l'entourage
 - Un sentiment : l'ambivalence
 - Le vécu sur le lien de parenté
 - Les mécanismes de défense des familles
 - Répercussions du comportement de la famille sur la personne âgée
 - Répercussions sur les équipes

- Les demandes des familles
- Différents niveaux de relation
 - Le contexte institutionnel
 - L'alliance thérapeutique
 - Les différentes relations possibles
 - La place et le rôle de la famille
 - Les besoins des familles
 - Respect vie privée et intimité
 - Exemples de difficultés
- Outils pour favoriser la communication et sortir du conflit

Méthodes

- Exposés théoriques
- Discussions
- Cas pratiques

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Psychologue clinicien

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

30 mars 2021

INITIATION A LA DEMARCHE ETHIQUE EN EHPAD

Objectifs

- Sensibiliser et initier l'équipe à la démarche éthique
- Permettre d'intégrer une démarche éthique dans la pratique professionnelle en identifiant les enjeux dans les situations de soins
- Permettre au professionnel d'enrichir sa réflexion pour adapter sa prise en soin de la personne, dans le respect des droits de celle-ci

Axes essentiels

- Aborder les différentes théories, les principes :
 - éthique,
 - déontologie,
 - morale.
- Les concepts fondamentaux de l'éthique du soin :
 - autonomie,
 - bienfaisance,
 - non malfaisance,
 - justice.
- L'application des concepts dans le soin
 - Ce que dit la loi
 - Les droits du patient
- Analyser les situations et identifier les problèmes éthiques fréquemment rencontrés dans le service :
 - Refus de soin, refus d'alimentation
 - Arrêt des traitements, arrêt de l'alimentation
 - Demande de non acharnement, demande d'euthanasie

- Formaliser la réflexion éthique

Méthodes

L'interactivité entre le formateur et les participants est au cœur de nos interventions. Ces dernières doivent permettre de favoriser les échanges de pratiques et l'exposition de situations difficiles rencontrées par les professionnels.

- Travail d'actualisation des connaissances théoriques par diaporama
- Travail en groupe sur des cas pratiques : utilisation d'une grille d'aide à la décision
- Spécificités des situations de fin de vie gériatrique

Public concerné

Equipe soignante

Intervenant

Psychologue clinicien

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

Objectif

Comprendre la démarche palliative comme un accompagnement et une pratique de soin tout au long de la vie et non à ses derniers instants.

Axes essentiels

- Définition des soins palliatifs
 - soins curatifs destinés à la guérison
 - soins de confort
 - soins palliatifs
 - accompagnement jusqu'au bout de la vie
 - euthanasie
 - limitation de traitements
 - acharnement thérapeutique
- Spécificités gériatriques
 - liées au patient
 - liées à l'entourage
 - liées aux soignants
 - liées à l'EHPAD / au domicile
- Les symptômes physiques en fin de vie
 - principaux symptômes inconfortables en fin de vie
 - soulagement des symptômes
 - la sédation
- Prise en charge de la douleur
 - repérage et évaluation
 - diagnostic étiologique
 - Identification des mécanismes en cause
 - traitement
 - réévaluation
 - les outils d'évaluation

- Rôle et enjeux des aidants (domicile)
- Equipe pluridisciplinaire : une démarche palliative de qualité ne peut se concevoir que dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire
- Les soins palliatifs en EHPAD / au domicile

Méthodes

- Exposé théorique
- Discussions

Public concerné

Le contenu est adapté en fonction des professionnels : EHPAD ou domicile.

Intervenant

Psychologue ou infirmier

Durée

Sensibilisation : 1 jour, soit 7 h

Formation : 2 jours, soit 14 h

En intra (tarif groupe)

Sensibilisation : 1 200 €

Formation : 2 400 €

Date(s) à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

Secteur « domicile » : 240 €

4 & 5 mai 2021

CHAPITRE 3

Pathologies du vieillissement

- Maladies neurodégénératives : la maladie d'Alzheimer
 - Comprendre la maladie et adapter son accompagnement 30
 - Alimentation, hygiène et vie quotidienne..... 31
 - Améliorer la communication 32
 - Les troubles psychologiques et comportementaux 33
- La maladie de Parkinson 34



MALADIE D'ALZHEIMER : COMPRENDRE LA MALADIE ET ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT

Objectifs

- Apporter des connaissances nécessaires en définissant de manière générale le vieillissement et les maladies neurodégénératives et plus spécifiquement la maladie de type Alzheimer
- Ces objectifs s'inscrivent dans une dynamique de prévention des risques d'épuisement physiques et/ou psychologiques en sensibilisant les professionnels à la gestion des situations problématiques avec discernement et distance émotionnelle.

Axes essentiels

- Le vieillissement normal et le vieillissement pathologique
- Connaissance de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
 - définitions
 - symptômes
- Diagnostic et évolution de la maladie d'Alzheimer
 - repérer la maladie
 - les 10 signes de la maladie
 - le diagnostic et les outils d'évaluation
 - l'évolution de la maladie d'Alzheimer
- Les traitements médicamenteux
- La répercussion de la maladie sur la personne et son entourage
- Adapter son attitude au quotidien
 - les attitudes de communication et de soins
 - s'adapter aux moments forts

de la journée

- Fiche pratique savoir-être / savoir faire

Méthodes

- Diaporama
- Echanges et discussions
- Vidéos

Public concerné

Personnel soignant (aide soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...)

Intervenant

Psychologue

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

3 novembre 2020

7 juin 2021

MALADIE D'ALZHEIMER : ALIMENTATION, HYGIENE ET VIE QUOTIDIENNE

Objectifs

- Identifier les conséquences de la maladie sur l'alimentation de la personne
- Adapter les modes d'alimentation en fonction des spécificités de la maladie
- Favoriser une bonne alimentation pour assurer une meilleure prise en charge
- Identifier les conséquences de la maladie sur l'hygiène corporelle
- Adapter les techniques de soin aux particularités de la maladie
- Favoriser l'autonomie, pallier et compenser les handicaps dans le quotidien

Axes essentiels

- Alimentation
 - quelques éléments de diététique générale
 - spécificités de l'alimentation pour des personnes âgées
 - particularités dans la démence de type Alzheimer : intérêt du gain de poids et troubles du comportement alimentaire
 - les troubles de la déglutition
 - conduites à tenir
- Hygiène et vie quotidienne
 - toilette
 - habillage
 - prévenir l'incontinence, en réduire les conséquences
 - activités quotidiennes : repères temporels, planification...
 - prévention des dangers

Méthodes

- Diaporama
- Echanges et discussions

Public concerné

Personnel soignant (aide soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...)

Pré-requis

Avoir suivi le premier module sur la maladie (page 30)

Intervenant

Cadre infirmier ou diététicien

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

6 novembre 2020

10 juin 2021

MALADIE D'ALZHEIMER : AMELIORER LA COMMUNICATION

Objectifs

- Identifier les conséquences de la maladie sur l'élocution, la compréhension et la communication du malade
- Adapter les moyens de communication aux capacités du malade
- Favoriser la communication entre la personne âgée et sa famille

Axes essentiels

- Qu'est-ce que la communication ?
 - définitions
 - les différents modes de communication
- Communiquer avec la personne malade
 - pourquoi est-ce primordial ?
 - quelles sont les difficultés rencontrées ? spécificités des atteintes du langage, troubles du comportement et communication
 - importance de la communication non verbale : sensibilité des patients à la communication non verbale, le soin relationnel, les autres formes de communication
 - quand et comment communiquer ? Le cadre d'une communication appropriée, l'écoute, favoriser la communication, la compréhension et l'expression, communiquer dans tous les actes de la vie quotidienne
- Communiquer avec la famille
 - Communiquer avec les intervenants extérieurs
 - Communiquer entre soignants

Méthodes

- Diaporama
- Echanges et discussions
- Exercices pratiques
- Mises en situation

Public concerné

Personnel soignant (aide soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...)

Pré-requis

Avoir suivi le premier module sur la maladie (page 30)

Intervenant

Psychologue ou Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

4 novembre 2020

8 juin 2021

MALADIE D'ALZHEIMER : TROUBLES PSYCHOLOGIQUES ET COMPORTEMENTAUX

Objectifs

- Identifier les troubles du comportement et leurs répercussions
- Réfléchir sur les conduites à tenir envers les bénéficiaires/résidents, les familles et les professionnels

Axes essentiels

- Comprendre la vision du monde du malade Alzheimer pour mieux l'accompagner
- Conduites à tenir pour faire face à l'altération des fonctions
 - troubles de la mémoire
 - désorientation
 - incapacité à reconnaître les personnes et les objets
- Définition et manifestations des troubles psychologiques et comportementaux
- Les causes possibles des troubles et l'analyse des situations (causes somatiques, iatrogènes, facteurs environnementaux, psychologiques, etc)
- Conduites à tenir pour faire face aux troubles du comportement
 - l'apathie, l'indifférence
 - l'agitation, l'agressivité
 - les changements d'humeur et de comportement brusque
 - les idées délirantes
 - la dissimulation d'objet et les fausses accusations
 - les hallucinations
 - les comportements moteurs

aberrants

- les insomnies

Méthodes

- Diaporama
- Echanges et discussions
- Exercices pratiques
- Mises en situation

Public concerné

Personnel soignant (aide soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...)

Pré-requis

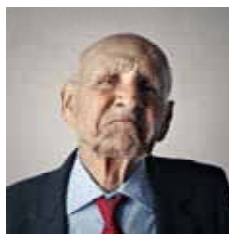
Avoir suivi le premier module sur la maladie (page 30) et celui sur la communication (page 32).

Intervenant

Psychologue ou Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

5 novembre 2020

9 juin 2021

LA MALADIE DE PARKINSON

Objectifs

- Apporter des connaissances de base pour identifier la maladie, ses troubles et comprendre ses manifestations
- Amener les professionnels à :
 - Favoriser l'autonomie de la personne malade
 - Être sensible aux retentissements de la maladie sur la vie quotidienne et l'entourage familial

Axes essentiels

- La maladie
 - Définition et causes
 - Premiers symptômes
 - Diagnostic et évolution
- Les 3 symptômes moteurs
 - Le tremblement
 - L'akinésie
 - L'hypertonie musculaire
- Les troubles Parkinsoniens et leurs retentissements sur la vie quotidienne
 - La mobilité
 - Les signes neurodégénératifs
 - Le sommeil
 - L'élocution et la communication
 - Les atteintes cognitives
 - Les atteintes psychocomportementales
- Le vécu du malade : aspects psychologiques
 - Estime de soi
 - Colère et hostilité
 - Dépendance
 - Risque dépressif
- Le vécu de l'entourage

- Les traitements médicamenteux et la recherche
- Prise en charge pluridisciplinaire

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Cadre infirmier ou psychologue

Durée

Secteur « établissement » :

1 jour, soit 7 h

Secteur « domicile » :

2 jours, soit 14 h

En intra (tarif groupe)

Secteur « établissement » : 1 200 €

Secteur « domicile » : 2 400 €

Date(s) à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

Secteur « domicile » : 240 €

21 & 22 juin 2021

CHAPITRE 4

Pratiques professionnelles

- L'accueil d'un résident en EHPAD..... 36
- Les transmissions en EHPAD 37
- Le circuit du médicament..... 38
- Risques infectieux : les précautions standard 39
- Les spécificités du travail de nuit..... 40
- Travailler en équipe 41
- Prévenir l'épuisement professionnel..... 42
- Détente et relaxation par la musique 43
- Gestes et postures 44
- Acteurs Prévention Secours ASD..... 45
- Aide à la toilette 46
- Prise en charge des situations d'urgence non vitales 47



L'ACCUEIL D'UN RESIDENT EN EHPAD

Objectif

Etre capable de concevoir un accueil personnalisé favorisant l'adaptation et l'intégration des personnes âgées pour améliorer la qualité de vie dans l'établissement.

Axes essentiels

- Le protocole d'accueil
- Les références règlementaires
- Réflexion sur l'accueil en EHPAD
- Connaissance et représentation de l'EHPAD
- Organiser l'admission
 - Fiche contact
 - Dossier de pré-admission
- Visite de pré-admission
 - Objectifs
 - Conduites à tenir
 - Informations et consentement
 - Vécu de la personne âgée et de son entourage
- Préparer l'arrivée
 - Les documents obligatoires
 - Le recueil des informations et leurs transmissions
- Accompagner l'arrivée
 - Comprendre les enjeux
 - L'importance du premier jour
 - Le ressenti de la personne
 - Phase d'intégration
 - Evaluation

- Le projet personnalisé
 - Organiser l'expression de la personne et de ses proches
 - Organiser l'intervention des professionnels
 - Planifier la co-construction du projet personnalisé

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Etude des protocoles existants dans l'établissement
- Echanges

Public concerné

Ensemble des professionnels de l'EHPAD.

Etant donné les sujets traités, notamment les protocoles, la **présence du cadre de santé est indispensable** pour le bon déroulement de la formation.

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

LES TRANSMISSIONS EN EHPAD

Objectifs

Apporter à l'ensemble de l'équipe les éléments lui permettant de :

- Apprendre à formaliser les transmissions
- Améliorer la qualité de l'accompagnement du résident
- Intégrer les transmissions dans le projet de soins des résidents

Axes essentiels

- Définition
- Identifier les objectifs d'une transmission
- Les transmissions orales
- Les transmissions écrites
- Améliorer la qualité des écrits des transmissions : méthodologie d'écriture
- Que faire figurer dans les transmissions ?
- La cible :
 - La nommer et la caractériser
 - Les actions
 - Les résultats
- Outils spécifiques des transmissions ciblées
- Mises en pratique et cas concrets

Méthodes

- Apports théoriques
- Analyse de documents
- Travaux de groupe
- Echange et débat

Public concerné

Equipe soignante.
Présence de l'IDEC requise.

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

LE CIRCUIT DU MEDICAMENT

*De plus en plus de structures médico-sociales sont amenées à solliciter des personnels non formés à la distribution des médicaments.
Il paraît judicieux d'apporter des éléments à ces professionnels pour éviter des erreurs ou des dérives.*

Objectifs

- Rappeler la législation sur la prescription, la préparation et la distribution des médicaments
- Apporter des connaissances générales sur les médicaments
- Amener les professionnels à réfléchir sur les erreurs et leurs conséquences

Axes essentiels

- Cadre législatif
- Le circuit d'Autorisation de Mise sur le Marché
 - Connaître le circuit
 - Quelles étapes de mise sur le marché ?
 - Qu'attend-on d'un médicament ?
 - Rôle de l'ANSM
- Différentes formes galéniques
 - Composition d'un traitement
 - Les différentes formes sous lesquelles un traitement peut être administré
- Différents modes d'administration
 - Adapter l'administration en fonction de la forme galénique
 - Déterminer à quel moment un traitement doit se prendre
 - Quels modes d'administration autorisés pour les AS / AMP?
- Les grandes classes médicamenteuses : leurs rôles, leurs effets secondaires

- Catégories de traitements
- Effets secondaires et surveillance qui doit en résulter
- Conduite à tenir

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Etude des protocoles existants dans l'établissement
- Echanges

Public concerné

Ensemble des professionnels de l'EHPAD.

Etant donné les sujets traités, notamment les protocoles, la **présence du cadre de santé est indispensable** pour le bon déroulement de la formation.

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

2 mars 2021

Risques infectieux : LES PRECAUTIONS STANDARD

Objectif

Eviter tout risque de transmission d'infection par le sang, les substances biologiques d'origine humaines et tout autre risque de transmission croisée de micro-organismes.

Axes essentiels

- Le risque infectieux en EHPAD
- La tenue professionnelle
- L'hygiène des mains
- Les protections complémentaires : gants, sur-blouse, tablier, masque, lunettes...
- La gestion des surfaces
- La gestion du matériel
- La gestion du linge
- La gestion des excréments
- La gestion des déchets
- Les AES (Accident par Exposition au Sang)
 - Définition
 - Prévention
 - Gestion du matériel à risque
 - Conduites à tenir

Méthodes

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- Mises en situation
- Exercices pratiques

Public concerné

Ensemble des professionnels d'établissement d'hébergement

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

LES SPECIFICITES DU TRAVAIL DE NUIT

Objectif

- Adapter ses pratiques professionnelles aux spécificités de la nuit
- Repérer les particularités du veilleur ou soignant de nuit
- Comprendre le rythme jour/nuit pour optimiser son travail
- Identifier et accompagner les plaintes nocturnes des résidents

Axes essentiels

- Définition du travail de nuit
- Les états et les stades du sommeil
 - le sommeil lent
 - le sommeil paradoxal
 - leur succession au cours de la nuit
- Le sommeil des résidents et les conséquences du vieillissement physiologique
- Les troubles du sommeil
- Les rythmes biologiques et le sommeil des travailleurs de nuit
- Les conditions spécifiques du travail de nuit
 - lumière artificielle et obscurité
 - le bruit et le silence
 - le sommeil et l'état de veille
 - les plaintes nocturnes d'ordre physique et psychologique
 - l'ajustement des pratiques
 - les conduites à tenir : assurer un confort physique et psychologique ; préserver le sommeil des résidents

- Soignant ou veilleur de nuit : la solitude du professionnel
- Le relais entre équipe de nuit et équipe de jour

Méthodes

- Apports théoriques
- Extrait vidéo
- Analyse des pratiques

Public concerné

Professionnels intervenant en établissement d'hébergement et plus particulièrement la nuit. Toutefois, la présence de quelques personnels de jour est très bénéfique au groupe pour une meilleure compréhension des spécificités jour/nuit.

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

12 avril 2021

TRAVAILLER EN EQUIPE

Objectifs

- Comprendre les principes et les règles de la dynamique d'équipe
- Communiquer avec efficacité
- Savoir s'organiser individuellement et collectivement
- Redynamiser le sens du travail en équipe

Axes essentiels

- Les principes d'une dynamique d'équipe :
 - Qualité relationnelle
 - Qualité de communication
 - Autonomie, responsabilité, conscience professionnelle
 - Connaissance mutuelle
 - Valeurs partagées
- Communiquer avec efficacité
 - Communication : élément fondamental de cohésion et d'efficacité
 - Favoriser la qualité de vie au travail
 - Développer sa capacité à s'exprimer, à être entendu, à entendre le point de vue de l'autre
 - Identifier les dysfonctionnements, malentendus, incompréhensions
 - Sortir des situations bloquées et savoir recadrer
 - Développer une attitude juste
 - Acquérir souplesse et adaptabilité
 - Valoriser la communication positive

- Clarifier son rôle et sa place dans l'équipe, s'organiser individuellement et collectivement
 - Apprendre à s'affirmer et à s'exprimer en respectant le point de vue de l'autre
 - Reconnaître la contribution individuelle et collective
 - Prendre en compte le cadre de référence et les contraintes
 - Reconnaître les compétences au sein de l'équipe
 - Tenir compte des différences de personnalité
 - Contribuer à fédérer l'équipe autour d'un travail commun

Méthodes

- Jeux de rôle
- Mises en situation
- Exercices ludiques

Public concerné

Tout professionnel amené à travailler au sein d'une équipe.

Intervenant

Formateur psychothérapeute

Durée

2 jours, soit 14 heures

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

PREVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL, GESTION DU STRESS ET DE L'AGRESSIVITE

Objectifs

- Savoir reconnaître les symptômes d'un épuisement professionnel pour mieux le prévenir et le prendre en charge
- Apprendre à se connaître en tant qu'individu pour une meilleure approche du soin et de la relation à l'autre
- Adopter une bonne approche professionnelle pour prévenir l'épuisement
- Comprendre les mécanismes du comportement agressif pour mieux y faire face

Axes essentiels

- Définitions : stress, agressivité, burn out, épuisement professionnel
- Signes et symptômes du stress, de l'agressivité et de l'épuisement professionnel
- Facteurs de risque professionnels, personnels
- Savoir prendre soin de soi en tant qu'individu :
 - Connaissance de soi
 - Besoins fondamentaux
 - Techniques de relaxation, etc...
- Savoir prendre soin de soi en tant que professionnel de l'accompagnement :
 - Bonne distance physique
 - Bonne distance émotionnelle
 - La communication dans l'accompagnement, etc...

- Comment gérer une situation d'agressivité
 - Stratégies face aux conduites agressives
 - Capacité à réagir

Méthodes

- Apport théorique
- Séance de relaxation
- Outils de gestion du stress
- Jeux de rôles

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Formateur psychothérapeute

Durée

2 jours, soit 14 heures

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

30 septembre & 1er octobre 2021

DETENTE ET RELAXATION PAR LA MUSIQUE

Objectifs

- Etudier et comprendre les effets du son sur l'être humain
- Connaître les impacts du son sur les plans physiologiques et psychiques
- Développer le principe de bien-être, ressourcement et du « lâcher prise »
- Savoir utiliser la musique appropriée aux méthodes de relaxation choisies
- Etendre son répertoire musical et sonore des supports à utiliser
- Apprendre à mettre en place un atelier de relaxation musicale au sein de son établissement

Axes essentiels

- Comprendre l'importance du phénomène sonore pendant la relaxation
 - les effets physiques et psychiques de l'environnement sonore
 - Action de la musique sur notre humeur et psychisme
 - Principes du bien-être et du ressourcement
- Choisir les musiques appropriées
 - Catégoriser les musiques en fonction de leur utilisation
 - Principe de base de la musicothérapie
 - Utilisation des techniques de relaxation
- Facteurs de risque professionnel, personnel
- Mettre en place un atelier de

relaxation musicale : les conditions de la réussite

- Conditions de lieu, de temps et de contexte
- Comprendre le fonctionnement du cerveau pendant la relaxation
- Théorie et pratique de la relaxation

Méthodes

- Théorie et exercices
- Mises en pratique
- Séances de relaxation

Public concerné

Professionnels travaillant auprès de personnes âgées

Intervenant

Formateur psychothérapeute

Durée

2 jours, soit 14 heures

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

1er & 2 avril 2021

GESTES ET POSTURES

Objectifs

- Prévenir le risque de maladies professionnelles lié à la manutention des résidents
- Apprendre les bonnes techniques de gestion du dos

Axes essentiels

Apports théoriques

- Les 2 écoles d'ergonomie (classique et kinésithérapique)
- Règlementation du travail
- Anatomie et morphologie de la colonne vertébrale
- Anatomie d'une vertèbre et d'un disque
- Les muscles du tronc
- Aspects mécaniques du rachis
- Les contraintes mécaniques
- Gymnastique de maintien
- Utilisation des points d'appui
- Verrouillage de la colonne lombaire
- Les positions clés
- Technique de la pince ouvrante

Apports pratiques

- Ergonomie de travail
 - balayage
 - faire un lit
 - ramasser un objet à terre
 - postures de travail

- Les transferts avec cobaye, résident à mobilité réduite, résident alité
 - les retournements
 - lever / coucher au lit
 - lever / assis au lit
 - lit fauteuil / fauteuil lit
 - siège / siège
 - lever du sol
 - les toilettes
 - la baignoire
 - utilisation du lève personne / verticalisateur

Méthodes

Alternance théorie/pratique

Public concerné

Personnel amené à mobiliser les résidents

Intervenant

Masseur - Kinésithérapeute

Durée

2 jours, soit 14 heures

Effectif

8 personnes maximum

En intra (tarif groupe)

2 400 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

240 €

1er & 4 mars 2021

31 mai & 3 juin 2021

24 & 28 septembre 2021

15 & 18 novembre 2021

ACTEURS PREVENTION SECOURS (Aide et Soins à Domicile)

Objectifs
Être capable

Formation certifiante

- d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier
- d'avoir un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement

Axes essentiels

Prévention

- Situer son rôle d'acteur de la prévention
- Identifier les situations dangereuses liées à son activité professionnelle, son lieu de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au corps humain
- Agir et réagir
- Informer la personne aidée ou l'entourage familial et proposer une solution simple pour une approche partagée
- Alerter la hiérarchie
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée en visant une efficacité maximum de l'intervention

Secours :

- Situer son rôle de secouriste sur son lieu de travail
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Secourir la victime de manière appropriée

Méthodes

- Etude de cas d'accidents
- Mise en pratique
- Utilisation de matériel médical
- Grille d'analyse et d'évaluation

Public concerné

Intervenants à domicile

Intervenant

Formateur secouriste, habilité INRS

Durée

3 jours, soit 21 heures

En intra (tarif groupe)

3 600 €

Dates à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

360 €

17, 18 & 19 mai 2021
11, 12 & 13 octobre 2021

AIDE A LA TOILETTE

Objectifs

- Acquérir les bases nécessaires pour accompagner une personne dans la réalisation d'une toilette simple
- Aider une personne à faire sa toilette dans le respect de son intimité et de son confort
- Aider à l'habillage et au déshabillage de la personne
- Assurer le bien-être physique et moral de la personne aidée

Axes essentiels

- Aider à la toilette
 - Evaluation des actions possibles de la personne
 - Préparation du matériel et du lieu
 - Technique de toilette (pédiluve, capiluve, toilette au lavabo...)
 - Mobilisation adaptée
 - Prévention des escarres
 - Valorisation de la personne après la toilette
- Aider à l'habillage et au déshabillage
 - Evaluation des actions possibles de la personne
 - Préparation du matériel
 - Techniques adaptées aux différents handicaps et pathologies
- Etablir une relation prenant en compte la personne
 - Respect de la personne
 - Relation à l'autre
 - Réconforter la personne
 - Adapter ses actions en fonction de la pathologie de la personne

Méthodes

- Apports théoriques et techniques
- Travail sur les conditions de mise en œuvre des techniques et pratiques appropriées
- Mise en lien avec les situations concrètes

Public concerné

Tout professionnel amené à pratiquer l'aide à la toilette.

Intervenant

Cadre infirmier

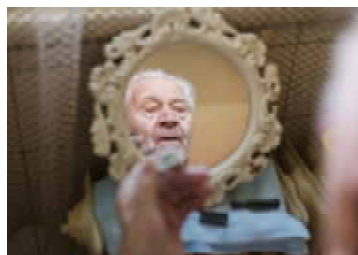
Durée

Secteur « établissement » :

1 jour, soit 7 h

Secteur « domicile » :

2 jours, soit 14 h



En intra (tarif groupe)

Secteur « établissement » : 1 200 €

Secteur « domicile » : 2 400 €

Date(s) à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

Secteur « domicile » : 240 €

8 & 9 février 2021

20 & 21 septembre 2021

PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'URGENCE NON VITALES (en EHPAD)

Objectifs

- Anticiper les risques et éviter les sur-accidents
- Evaluer les signes d'une détresse vitale
- Savoir donner l'alerte
- Savoir accompagner le résident

Axes essentiels

- Rappel des paramètres vitaux
- Transmission d'informations en situation d'urgence :
 - indiquer le contexte
 - décrire les troubles
 - décrire les signes cliniques
- Pour chacune des situations, il s'agira de définir la démarche de l'aide soignant : que dois-je repérer ? Qui dois-je alerter ? Que dois-je décrire ?
 - agitation
 - asphyxie
 - céphalée aiguë
 - chute
 - constipation
 - diarrhées
 - difficulté respiratoire (dyspnée)
 - douleurs abdominales
 - douleurs thoraciques
 - épistaxis (saignement de nez)
 - fièvre
 - grosse jambe chaude
 - hémorragie
 - hypoglycémie
 - perte de connaissance
 - plaie cutanée

- surdosage sous AVK
- suspicion AVC
- traumatisme crânien
- vomissement

- Assistance et accompagnement du résident
- Travailler en équipe

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes. Etude des protocoles de l'établissement. L'EHPAD devra mettre à disposition les protocoles et le matériel nécessaire aux prises de constantes : thermomètre, tensiomètre, stéthoscope...

Public concerné

Personnel soignant.
Présence d'une infirmière obligatoire.

Intervenant

Cadre infirmier

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble



Point d'Accès au Droit
des personnes âgées



01 64 99 79 85



Ce **service gratuit s'adresse** aux personnes âgées mais aussi **aux professionnels**, notamment ceux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Un juriste :

- vous **écoute**, vous **informe** sur vos droits, vos obligations, dans les domaines civil, pénal, social et administratif ;
- vous **aide** et vous **conseille** dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires ;
- vous **oriente** vers les services compétents.

CHAPITRE 5

Cadre législatif

- Les mesures de protection juridique 50
- L'obligation alimentaire 51
- Le secret professionnel 52
- Droit au risque..... 53
- Droits et devoirs des soignants 54
- Droits et devoirs des résidents..... 55
- Expression de la volonté et fin de vie 56
- Le cadre législatif régissant l'insalubrité 57



LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE

Objectifs

Permettre aux professionnels de :

- Mieux appréhender ces mesures
- Identifier les situations où elles peuvent être sollicitées
- Identifier les personnes qui peuvent en faire la demande et l'autorité judiciaire à qui s'adresser.
- Mieux cerner la procédure à respecter et les modalités de gestion.
- Etudier les autres dispositifs existants

Axes essentiels

- L'objet des mesures de protection juridique.
- Une protection à la personne et aux biens du protégé.
- La nécessité d'une altération des facultés constatée médicalement.
- Une mesure subsidiaire, nécessaire et proportionnée.
- 3 types de mesures de protection : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle.
- Les personnes pouvant solliciter la mesure, la procédure et l'instruction de la demande.
- Les modalités de mise en œuvre de la mesure.
- Le mandat de protection future.
- Les obligations du curateur ou tuteur.
- Les recours possibles.
- Les mesures d'accompagnement social personnalisé et judiciaire.

- La procuration devant notaire.
- L'habilitation judiciaire au bénéfice du conjoint, de la famille.

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées, avec la présence d'au moins un personnel encadrant.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

15 septembre 2021

L'OBLIGATION ALIMENTAIRE

Objectifs

Permettre aux professionnels de mieux cerner la notion d'obligation alimentaire, d'identifier les personnes concernées, de connaître les modalités de mise en œuvre, et d'étudier l'hypothèse du recours aux obligés alimentaires en présence d'une demande d'aide sociale.

Axes essentiels

- La notion d'obligation alimentaire
- Les fondements de l'obligation alimentaire
- Les personnes tenues à l'obligation alimentaire
- Les conditions de sa mise en œuvre
- Comment obtenir le paiement de l'obligation alimentaire ?
 - la procédure classique
 - la procédure contentieuse : la saisine du juge aux affaires familiales
- Les hypothèses dans lesquelles on peut s'affranchir de cette obligation
- Les modalités de révision de l'obligation alimentaire
- Obligation alimentaire et aide sociale

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées, avec la présence d'au moins un personnel encadrant.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

17 mars 2021

LE SECRET PROFESSIONNEL

Objectifs

Amener les professionnels à :

- Mieux comprendre et différencier les notions de "secret professionnel", "obligation de discrétion" et "obligation de réserve"
- Appréhender la notion de « secret professionnel », de « secret partagé »
- Réfléchir aux implications de ces notions sur leurs pratiques quotidiennes

Axes essentiels

- Les notions de secret professionnel / obligation de discrétion / obligation de réserve pour les fonctionnaires
- La violation du secret professionnel, une infraction caractérisée par la réunion de 3 éléments
- Les personnes tenues au secret professionnel
- Secret « individuel » ou secret partagé ?
 - position du législateur lors de l'élaboration du nouveau code pénal (1992)
 - l'état actuel de la législation
- Les limites au secret professionnel :
 - les dérogations légales
 - l'infraction de non assistance à personne en péril
- Protection du professionnel révélant des faits de maltraitance

Méthodes

- Diaporama
- 1/2 journée : apport théorique
- 1/2 journée : analyse de situations pratiques

Public concerné

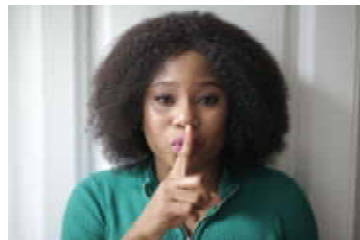
Tout professionnel en relation avec des personnes âgées, notamment le personnel encadrant.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour
ou
2 demi-journées, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date(s) à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

29 septembre 2021

DROIT AU RISQUE

Comment concilier liberté, sécurité et responsabilité ?

Objectifs

- Acquérir et renforcer des notions théoriques
- Acquérir une démarche de réflexion face aux situations rencontrées
- Se positionner en tant que professionnel
- Sensibiliser à une lecture juridique des situations rencontrées

Axes essentiels

- Principe
- Le droit au choix du lieu de vie
- Les notions de liberté, sécurité et responsabilité
- Quelques illustrations
 - La liberté d'aller et venir
 - La contention
 - Le refus de soins de la part du résident ou du bénéficiaire
 - Le respect de l'intimité de la personne âgée
 - Les engagements contractuels
- Les responsabilités civile et pénale du résident ou du bénéficiaire
- Les différentes responsabilités encourues par le personnel de l'établissement ou service social ou médico-social, et/ou de la structure personne morale :
 - Les sanctions disciplinaires
 - La responsabilité civile
 - La responsabilité pénale

- Les sanctions administratives applicables aux établissements sociaux ou médico-sociaux

Méthodes

- Diaporama
- Apport théorique
- Discussions et échanges sur des cas concrets

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées, notamment le personnel encadrant.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

31 mars 2021

DROITS ET DEVOIRS DES SOIGNANTS

Objectifs

Apporter aux professionnels soignants des connaissances sur la législation relative à chaque profession afin de promouvoir les bonnes pratiques, d'identifier les champs d'intervention de chacun et de favoriser le travail d'équipe.

Axes essentiels

- Droits affirmés par la loi du 4 mars 2002 :
 - Le droit d'être informé sur son état de santé
 - Le droit de participer aux décisions
 - L'accès aux informations de santé
 - La personne de confiance
- Le secret professionnel :
 - Son champ d'application et ses limites
 - Les poursuites encourues en cas de violation du secret
- Droits et devoirs des soignants :
 - La profession de médecin
 - Le rôle du médecin coordonnateur dans les établissements médico-sociaux
 - Les actes relatifs à l'exercice de la profession d'infirmier
 - Droits et devoirs de l'aide soignant
 - La distribution des médica-

ments

- La protection des professionnels soignants révélant des faits de maltraitance
- Responsabilités des professionnels soignants
 - Les sanctions disciplinaires
 - Responsabilité civile
 - Responsabilité pénale
 - Responsabilité administrative

Méthodes

- Diaporama
- Apport théorique
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

10 décembre 2020
1er décembre 2021

DROITS ET DEVOIRS DES RESIDENTS

Objectifs

- Favoriser l'accès au droit des personnes âgées en établissement.
- Sensibiliser les professionnels sur les droits et devoirs des résidents.
- Informer et orienter sur les dispositifs existants.

Axes essentiels

- Domicile et environnement
Un lieu de vie consenti et adapté aux besoins de la personne âgée
- Une vie sociale malgré les handicaps
 - Un quotidien organisé au rythme des difficultés éprouvées
 - Une participation à la vie sociale et culturelle facilitée et encouragée
- Patrimoine et revenu
 - La maîtrise du patrimoine et des revenus laissés à la personne âgée
 - Le recours aux obligés alimentaires en cas de nécessité
- Exercice des droits et protection juridique de la personne
 - Le respect des droits des résidents et leurs obligations
 - Les mesures de protection juridique
 - L'habilitation judiciaire

- Présence et rôle des proches
 - La recherche constante du maintien des relations à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de vie
 - La coopération des proches à la qualité de vie
- Droit aux soins
 - Droit d'accès aux soins utiles
 - Actes médicaux et consentement aux soins

Méthodes

- Diaporama
- Apport théorique
- Echanges et discussions

Public concerné

Tout professionnel travaillant en établissement d'hébergement pour personnes âgées.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

2 juin 2021

EXPRESSION DE LA VOLONTE ET FIN DE VIE

Objectifs

- Connaître les droits des patients confrontés à la fin de vie, ainsi que la législation à laquelle ils sont assujettis, notamment au regard de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (**loi Kouchner**), la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (**loi Léonetti**) et celle du 16/02/2016 créant de nouveaux droits (**loi Léonetti-Clayes**).
- Mieux appréhender les situations et l'accompagnement des personnes en fin de vie, notamment en cas de décision de limitation ou d'arrêt des thérapeutiques.
- S'interroger sur ses pratiques, son ressenti à la lumière de la loi et de la volonté exprimée par le patient, son entourage (famille, proches) ou la personne de confiance.

Axes essentiels

- Notion de fin de vie au sens de la loi
- Droit d'être informé sur son état de santé
- Accès aux informations de santé
- Droit de participer aux décisions
- Directives anticipées
- Personne de confiance, mesure de protection juridique, habilitation judiciaire et mandat sur protection future
- Acharnement thérapeutique, limitation et arrêt des thérapeutiques
- Recours à une procédure collégiale
- Secret professionnel

- Obligation pour les professionnels d'accompagner le mourant jusqu'à ses derniers moments.
- L'euthanasie en France, une pratique sanctionnée par la loi.

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Discussions

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées, notamment le personnel encadrant.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures

En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

3 novembre 2021

LE CADRE LEGISLATIF REGISSANT L'INSALUBRITÉ

Objectifs

- Permettre aux professionnels de mieux appréhender les situations d'insalubrité présumées au domicile des personnes âgées, qu'elles soient locataires ou propriétaires
- Connaître le cadre juridique qui s'applique et les démarches à effectuer

Axes essentiels

- La salubrité, une composante de l'ordre public
- L'insalubrité, une préoccupation des pouvoirs publics
- La notion d'insalubrité au sens de la Loi
- Distinction des notions de logement insalubre / indécent / indigne
- Evaluation de l'insalubrité
- A quelle autorité administrative doit-on signaler l'état d'insalubrité présumée ?
- L'enquête d'insalubrité
- Mise en œuvre de la procédure constatant l'insalubrité
- Droits des locataires et des occupants
- Les sanctions encourues

Méthodes

- Apports théoriques
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles

Public concerné

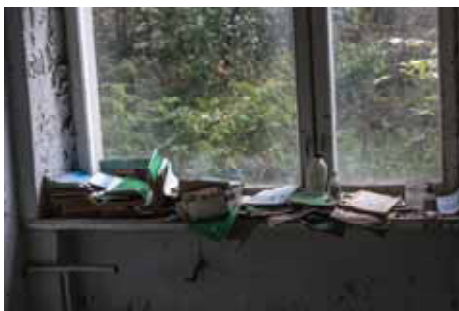
Responsable de structure de maintien à domicile ou de service municipal ainsi que tout intervenant à domicile.

Intervenant

Juriste

Durée

1 jour, soit 7 heures



En intra (tarif groupe)

1 200 €

Date à convenir ensemble

En inter (tarif individuel)

120 €

16 juin 2021





Autres interventions

- Accompagnement du personnel
 - Groupe de parole 60
 - Groupe d'analyse des pratiques 61

- Conférences 62

GRUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

L'analyse de pratique entre professionnels a pour but à la fois de **faciliter le développement continu des compétences professionnelles** et d'aider à la réalisation d'actions sur le terrain.

Les aspects de formation et d'action se complètent et se renforcent mutuellement.

De manière résumée, une analyse de pratique fonctionne selon le principe d'un accompagnement mutuel (chaque participant peut bénéficier de l'accompagnement en groupe de tous les autres participants).

Objectifs :

Permettre à chaque participant de :

- Prendre du temps pour réfléchir à sa pratique et se remettre en question le cas échéant (**s'arrêter et réfléchir**) ;
- Elaborer de nouvelles pistes d'action par rapport à des situations ou des projets complexes (**être plus efficace**) ;
- S'entraider en s'offrant soutien, feed-back et confrontation mutuelle (**avoir un espace de partage, apprendre à aider et être aidé**) ;
- Développer des nouveaux modèles et des savoirs pratiques (**formation-action**).

Intervenant
Psychologue clinicien
ou cadre infirmier

Effectif conseillé
10 personnes maximum par groupe

Durée
2 h par séance

Facteur de succès
Organiser des séances régulières sur
plusieurs mois

Public concerné
Professionnels intervenant auprès
de la personne âgée, à son
domicile ou en établissement.

Tarif : **280 €** par séance

Parce que les professionnels de la relation d'aide et du soin peuvent avoir besoin d'un accompagnement spécifique, nous proposons de **mettre en place des temps d'écoute, d'expression et d'échange** dans le cadre de séances animées par un psychologue.

Ces temps de parole, animés par un tiers extérieur, permettront ainsi la neutralité des échanges.

Objectif :

Proposer un espace dans lequel l'ensemble des difficultés relationnelles et/ou émotionnelles, rencontrées dans l'exercice de sa fonction, pourrait être exposé sans craindre le jugement de l'autre ou la sanction, en vue d'en prendre conscience, de les comprendre et de les dépasser.

Ce temps doit permettre de réduire l'isolement psycho-social des participants souvent générateur de souffrance.



Intervenant
Psychologue clinicien

Durée
2 h par séance

Public concerné
Professionnels intervenant auprès de la personne âgée, à son domicile ou en établissement.

Effectif conseillé
10 personnes maximum par groupe

Facteur de succès
Organiser des séances régulières sur plusieurs mois

Tarif : **280 €** par séance

CONFÉRENCES A LA CARTE

Nous pouvons réaliser, à votre demande, des conférences animées par des professionnels auprès d'un public de personnes âgées et leur entourage.

A titre d'illustration, nous vous proposons les conférences suivantes :

- **Thématiques juridiques :**

- L'information médicale

- Les droits et devoirs des résidents

- Le cadre législatif en matière d'insalubrité

- Comment choisir sa personne de confiance ?

- *D'autres thèmes pourront être traités à la demande.*

- **Autres thématiques possibles :**

- Maladies neurodégénératives : la maladie d'Alzheimer

- La prévention des chutes

- La maladie de Parkinson

- L'automédication

- L'Accident Vasculaire Cérébral

- Une hygiène de vie différente après 60 ans ?

- Le vieillissement de la vue et de l'audition

- La conduite automobile

- L'arthrose : comprendre et prévenir

- Choisir une structure d'accueil

- Le sommeil des séniors

- Le diabète de type II

- ...

Durée

2 heures

Effectif conseillé

10 personnes minimum

Tarif

280 € par intervention



UNE OFFRE CERTIFIEE ET RECONNUE

Référencée DATADOCK

L'association AGE 91 est « datadockée », cela signifie que l'organisme de formation répond aux critères qualité (articles R.6316-1 à R. 6316-4 du code du travail) et peut être inscrite par les financeurs dans leur catalogue de référence des organismes de formation.



Habilitée DPC



L'association AGE 91 est également habilitée depuis 2014 à dispenser des programmes de DPC. Cette habilitation signifie que les programmes identifiés DPC répondent aux exigences de qualité définies par la Haute

Autorité de Santé et l'Agence nationale du DPC pour les professionnels suivants :

- Aide soignant
- Infirmier diplômé d'état

Prochaine étape : la certification QUALIOPi...

Une ordonnance prise dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 instaure plusieurs mesures exceptionnelles dans le champ de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Parmi elles, l'entrée en vigueur de la certification qualité « QUALIOPi » est repoussée au 1er janvier 2022. Nous procéderons donc aux démarches requises dès le dernier trimestre 2020 et en 2021 pour son obtention dans les délais requis.



Retrouvez notre offre
de formations sur
www.age91.org

Attention !

*A compter du 1er décembre 2020,
changement d'adresse :*

*5 rue Panhard
91830 Le Coudray-Montceaux*

*Les numéros de téléphone et fax
restent inchangés.*

AGE 91
Parc de la Julienne
26 rue des Champs
Bâtiment F
91830 Le Coudray-Montceaux

Téléphone : 01 64 99 65 05
Télécopie : 01 81 85 02 55
Courriel : formation@age91.org
www.age91.org



NDA : 11910475791

SIRET : 33066709800025 - APE : 8559A